

Réunion du 31 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Claude FROEHL, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur André KLEIN-MOSSER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur :

N° CG/2011/3 - Administration générale - 5
Désignation des représentants du Conseil Général
à la commission d'appel d'offres, à la commission de
délégation de service public ainsi que dans les jurys de
concours

1) Le Conseil Général procède à l'élection au scrutin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres.

Le résultat de cette élection est le suivant :

- Nombre d'inscrits : 44
- Nombre de votants : 42
- Bulletin blanc : /
- Suffrages exprimés : 42

La seule liste qui a été déposée obtient 42 voix et en conséquence, les cinq sièges de titulaires et les cinq sièges de suppléants.

Les conseillers généraux suivants sont ainsi élus membres de la commission d'appel d'offres :

- Titulaires : MM. BERTRAND P., DREYFUS, LOBSTEIN, WIRTH, ZAEGEL
- Suppléants : MM. BECKER L., DANN, ELKOUBY, LE TALLEC, MEYER.

2) Puis le Conseil Général procède à l'élection au scrutin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public.

Le résultat de cette élection est le suivant :

- Nombre d'inscrits : 44
- Nombre de votants : 39
- Bulletin blanc : 1
- Suffrages exprimés : 38

La seule liste qui a été déposée obtient 38 voix et en conséquence, les cinq sièges de titulaires et les cinq sièges de suppléants.

Les conseillers généraux suivants sont ainsi élus membres de la commission de délégation de service public :

- Titulaires : MM. BERTRAND P., DREYFUS, LOBSTEIN, WIRTH, ZAEGEL
- Suppléants : MM. BECKER L., DANN, ELKOUBY, LE TALLEC, MEYER.

3) Puis le Conseil Général procède à l'élection au scrutin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des membres titulaires et suppléants des jurys de concours.

Le résultat de cette élection est le suivant :

- Nombre d'inscrits : 44
- Nombre de votants : 39
- Bulletin blanc : /
- Suffrages exprimés : 39

La seule liste qui a été déposée obtient 39 voix et en conséquence, les cinq sièges de titulaires et les cinq sièges de suppléants.

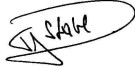
Les conseillers généraux suivants sont ainsi élus membres des jurys de concours :

- Titulaires : MM. BERTRAND P., DREYFUS, LOBSTEIN, WIRTH, ZAEGEL
- Suppléants : MM. BECKER L., DANN, ELKOUBY, LE TALLEC, MEYER.

Le président informe le Conseil Général qu'il désignera M. FETSCH pour présider la commission d'appel d'offres, la commission de délégation de service public ainsi que les jurys de concours, en qualité de représentant du président du Conseil Général (arrêté à intervenir).

N.B. : Mme DREYSSE, excusée, a donné pouvoir à M. HERRMANN pour le point n° 3.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110331-55530-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 08/04/11